



Assemblée générale

Distr. générale
2 février 2015
Français
Original : anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Sainte-Hélène

Document de travail établi par le Secrétariat

Table des matières

	<i>Page</i>
Le territoire en bref	3
I. Évolution de la situation constitutionnelle, juridique et politique	4
II. Budget	4
III. Situation économique	5
A. Situation générale	5
B. Développement	5
C. Pêche et agriculture	6
D. Transports et équipements collectifs	7
E. Banques et crédit	8
F. Tourisme	8
IV. Situation sociale	8
A. Généralités	8
B. Emploi	10

Note : Les informations figurant dans le présent document de travail proviennent de sources publiques, notamment du Gouvernement du territoire, et de renseignements que la Puissance administrante a communiqués au Secrétaire général le 29 décembre 2014 en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies. Pour tout complément d'information, se reporter aux documents de travail antérieurs à l'adresse suivante : www.un.org/fr/decolonization/workingpapers.shtml.



C.	Éducation	11
D.	Environnement	12
V.	Île de l'Ascension	13
A.	Statut constitutionnel et politique	13
B.	Situation économique et sociale	13
C.	Environnement	14
VI.	Tristan Da Cunha	15
A.	Statut constitutionnel et politique	15
B.	Situation économique et sociale	15
C.	Environnement	16
VII.	Relations avec les organisations et les partenaires internationaux	17
VIII.	Statut futur du territoire	17
A.	Position du gouvernement du territoire	17
B.	Position de la Puissance administrante	17
IX.	Décision de l'Assemblée générale	18

Le territoire en bref

Territoire : Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha forment un territoire non autonome au sens de la Charte des Nations Unies, administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Représentant de la Puissance administrante : Gouverneur Mark Capes (depuis octobre 2011)

Géographie : Située dans l'Atlantique Sud, à environ 1 900 kilomètres de l'Angola et 2 900 kilomètres du Brésil, Sainte-Hélène est une petite île volcanique. L'île d'Ascension est située à 1 200 kilomètres au nord-ouest de Sainte-Hélène, Tristan da Cunha et les autres îlots étant à environ 2 400 kilomètres au sud de Sainte-Hélène.

Superficie : Les îles de Sainte-Hélène et d'Ascension et l'archipel de Tristan da Cunha ont une superficie totale de 310 kilomètres carrés.

Zone économique exclusive : 1 641 294 kilomètres carrés

Population : Sainte-Hélène : 4 595 habitants (estimation de mars 2014); Ascension : 917 habitants; Tristan da Cunha : 265 habitants (estimations de novembre 2012)

Espérance de vie à la naissance : 76,4 ans (79,2 pour les hommes, 72,5 pour les femmes, estimations réalisées entre 2000 et 2009)

Langue : Anglais

Capitale : Jamestown

Principaux partis politiques : Aucun

Élections : Dernières élections : Sainte-Hélène : juillet 2013; Ascension : octobre 2013; Tristan da Cunha : février 2013

Pouvoir législatif : Assemblée législative monocamérale (15 sièges, 12 membres élus)

Produit intérieur brut par habitant : 4 421 livres (estimation de 2009-2010)

Économie : Pêche, café, tourisme, vente de timbres-poste. L'économie fonctionne grâce à l'aide financière du Royaume-Uni

Taux de chômage : 0,5 % (estimation de septembre 2014) contre 1,8 % en 2008

Monnaies : Livre de Sainte-Hélène

Aperçu historique : L'île de Sainte-Hélène, qui aurait été découverte en 1502 par un navigateur espagnol à la solde du Portugal, est devenue, à la fin du XVI^e siècle, un port d'escale pour les navires partant d'Europe à destination des Indes orientales. En 1633, l'île a été officiellement annexée par les Pays-Bas puis, en 1659, la Compagnie britannique des Indes orientales en a pris possession.

I. Évolution de la situation constitutionnelle, juridique et politique

1. La nouvelle Constitution de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha, entrée en vigueur en septembre 2009, garantit le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle a donné lieu à un changement de nom du territoire : « Sainte-Hélène et dépendances » est devenu « Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha », et a donné le même statut aux trois îles. Le gouverneur, nommé par la Couronne britannique, est le chef de gouvernement du territoire. La nouvelle Constitution le contraint davantage que la précédente à prendre les décisions avec l'assentiment des conseillers élus. La loi britannique de 2002 sur les territoires d'outre-mer accorde la citoyenneté britannique aux citoyens des territoires britanniques d'outre-mer.

2. Le Conseil législatif se compose d'un président, d'un vice-président, de trois membres de droit (le Secrétaire général, le Secrétaire aux finances et le Procureur général) et de douze membres élus. Le Conseil exécutif, présidé par le Gouverneur, se compose des 3 membres de droit et de 5 des 12 membres élus du Conseil législatif. Les membres de droit ne votent dans aucun des deux organes. Les élections sont organisées selon les principes du vote à bulletin secret et du suffrage universel et ont lieu au moins tous les quatre ans. L'âge de la majorité électorale est de 18 ans.

3. La nouvelle Constitution renforce l'indépendance du pouvoir judiciaire à l'égard des pouvoirs législatif et exécutif. L'appareil judiciaire comprend une cour d'appel et une cour suprême, ainsi que des instances secondaires créées par ordonnance (à l'heure actuelle, un tribunal d'instance et un dispositif d'autorisation des médecins légistes à enquêter en cas de décès soudain). L'instance de dernier ressort est le Conseil privé du Royaume-Uni, qui n'est saisi que dans des circonstances précises.

II. Budget

4. En raison d'une faible matière imposable, qui s'explique notamment par l'émigration et le vieillissement de la population, le budget de Sainte-Hélène dépend en grande partie des aides financières du Royaume-Uni et de l'Union européenne. Les fonds versés par l'État britannique servent à financer les services publics essentiels et à subventionner la desserte maritime du territoire. Cependant, il est apparu à l'occasion de la mission de planification de l'aide au développement de 2014 que le département des territoires d'outre-mer (qui dépend du Ministère du développement international) avait pour objectif de réduire la part du budget ordinaire financée par l'État britannique. Celui-ci n'autorisant pas le territoire de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha à emprunter des fonds, ses subventions et celles de l'Union européenne constituent les seules ressources publiques externes disponibles.

5. D'après les chiffres communiqués par la Puissance administrante, le montant total de l'aide injecté dans le budget et les services de desserte maritime s'est élevé à 18,06 millions de livres pour l'exercice 2014/15 contre près de 18,956 millions de livres pour l'exercice précédent, soit une baisse de 4,4 %. L'enveloppe de l'aide pour l'exercice 2014/15 a été approuvée en janvier 2014, à la suite de la visite des

représentants du Ministère du développement international à Sainte-Hélène. L'examen des prévisions budgétaires pour une période de trois ans allant de 2015 à 2018 a commencé en novembre 2014.

III. Situation économique

A. Situation générale

6. L'économie de Sainte-Hélène dépend en grande partie du soutien financier du Royaume-Uni. La fonction publique est la première source d'emploi, suivie, actuellement, de Basil Read, l'entreprise chargée de la construction de l'aéroport de l'île de Sainte-Hélène. Le secteur du commerce et des services représente la troisième source d'emploi. La pêche, l'élevage de bétail et la vente de produits d'artisanat sont également des sources de revenus pour la population locale. Selon la Puissance administrante, grâce à la construction de l'aéroport et aux emplois qu'elle offre, le taux de chômage est actuellement très faible. En conséquence, au cours des deux dernières années, les revenus ont fortement augmenté et l'inflation a considérablement baissé, avec un indice des prix de détail de 1,2 % en moyenne en 2013 et 2014. Toutefois, les revenus restent relativement faibles et le coût de la vie demeure élevé, en raison notamment de la nécessité d'importer la plupart des biens, qui viennent principalement d'Afrique du Sud et du Royaume-Uni. Le niveau des prix tient pour beaucoup à des facteurs externes. Sainte-Hélène compte sur l'ouverture de l'aéroport, en construction depuis trois ans, pour amorcer une croissance économique basée sur une forte augmentation du nombre de touristes. Dans cette perspective, le Gouvernement a mis en place un projet triennal qui vise à se doter des cadres stratégiques et institutionnels nécessaires pour offrir des services publics de base efficaces et organisés de façon rationnelle. Selon la Puissance administrante, le projet contribuera au renforcement de la gouvernance, améliorera l'efficacité de l'élaboration des politiques, de la planification stratégique et du suivi des résultats et donnera lieu à la mise au point d'une série complète de mesures et de procédures destinées à attirer et retenir les ressources humaines nécessaires, et à les perfectionner.

B. Développement

7. Le territoire de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha remplit les conditions pour bénéficier d'une aide financière de l'Union européenne. Sur l'île de Sainte-Hélène, moyennant une participation du Ministère du développement international aux frais, les fonds européens serviront à construire dans le port de Rupert's Bay un quai plus sûr essentiellement destiné aux activités de fret, avec un accès direct pour les gros navires. Sur l'île d'Ascension, ils ont déjà permis d'améliorer le réseau routier. Enfin, sur l'île de Tristan da Cunha, ils financeront des travaux de rénovation des installations portuaires, la recherche d'énergies de substitution, la modernisation du réseau de distribution d'eau, l'amélioration de la gestion des déchets, le réseau électrique et l'amélioration de la gestion de l'usine de traitement de la langouste. L'aide au développement octroyée par le Ministère du développement international sert à financer un programme d'aménagement des infrastructures sur base des priorités approuvées par les membres élus du Conseil exécutif.

8. Sainte-Hélène a également créé un poste de responsable de la planification des interventions d'urgence (anciennement appelé chef de la gestion des catastrophes) chargé de l'élaboration et de l'actualisation des plans mis en place sur l'île. Ces derniers sont supervisés par le chef de la police, qui relève directement du Gouverneur. Le dispositif de protection civile de Sainte-Hélène suit en grande partie les principes énoncés dans la loi britannique de 2004 sur les situations d'urgence. Il reproduit dans la mesure du possible celui du Royaume-Uni mais a été adaptée aux besoins de l'île. Il existe un plan d'intervention en cas de situation d'urgence majeure qui établit une procédure générale. Il est complété par une série de plans mis au point pour répondre à des risques précis, dont l'élaboration est en cours et va se poursuivre pendant encore 18 à 24 mois. À partir de janvier 2015, un groupe de gestion de la résilience s'occupera de la planification des mesures d'urgence. Il se réunira chaque trimestre et supervisera la tenue du registre des risques (existants et potentiels), l'élaboration des plans d'urgence, les exercices d'alerte et d'entraînement, l'amélioration de l'organisation des interventions grâce aux enseignements tirés de ces exercices et la formation.

C. Pêche et agriculture

9. La pêche est un secteur important de l'économie de Sainte-Hélène. D'après le Royaume-Uni, des licences commerciales ont été attribuées à 29 bateaux de pêche. Cependant, les conditions de pêche ayant été constamment mauvaises en 2014, seuls cinq d'entre eux sont sortis en mer régulièrement. Les pêcheurs locaux vendent leurs prises à la société Saint Helena Fisheries Corporation. Au cours du premier semestre de l'exercice 2014/15, 156,87 tonnes de poissons ont été achetées contre 56,55 tonnes au cours du premier semestre de l'exercice précédent. Aucune licence n'a été octroyée à des bateaux de pêche étrangers depuis le début de l'exercice 2014/15. En avril 2014, deux entreprises de pêche locales ont entamé des activités de pêche en haute mer dans la zone économique exclusive de Sainte-Hélène. Au total, elles ont capturé 52,3 tonnes de poissons en 13 sorties d'environ quatre jours chacune. Les premiers résultats sont donc très prometteurs.

10. Sainte-Hélène est maintenant réputée pour la qualité de son café. En 2012 et 2013, 3 327 kilogrammes de grains de café arabica de la variété green tipped Bourbon ont été exportés. Les exportateurs n'ont pas fourni de chiffres plus récents.

11. En ce qui concerne l'agriculture, les innovations se sont poursuivies en matière de culture sous abri et de production hydroponique. Plus de 49 400 pieds carrés de serres polytunnels sont aujourd'hui utilisés pour la production agricole et maraîchère. La mise en place, en 2012, par le Gouvernement de Sainte-Hélène d'une politique de partenariat agricole public-privé visant à changer d'échelle et à transformer les petites exploitations en véritables entreprises agricoles a encouragé quelques exploitations à élargir leurs activités à de nouvelles cultures et à la production d'œufs. Il a fallu mutualiser les risques avec le secteur privé pour accroître la production de salades et d'œufs, deux secteurs pour lesquels l'île bénéficie d'un avantage comparatif.

D. Transports et équipements collectifs

12. La liaison entre les îles de Sainte-Hélène est assurée par le navire de la poste royale *Saint Helena*, qui dessert l'île de Sainte-Hélène, celle de l'Ascension et Le Cap (Afrique du Sud). Ce navire, en service depuis déjà 24 ans, a un coût d'exploitation de plus en plus élevé. Le seul port de Sainte-Hélène, Jamestown, offre un bon mouillage, mais ses installations ne permettent pas aux passagers des gros navires de croisière de débarquer par tous les temps. Un quai est actuellement en construction à Rupert's Bay. La majeure partie des travaux devrait être terminée fin 2015. On espère que ce nouveau quai permettra, à l'avenir, de séparer les activités de transport de passagers et de transport de marchandises.

13. Comme cela a été signalé plus haut, un aéroport est également en cours de construction. Il sera équipé d'une piste, d'une aire de stationnement, d'un terminal aérien et d'installations côté piste et côté aérogare. La construction d'une voie d'accès reliant l'aéroport au port de Rupert's Bay et la création d'un service de sauvetage côtier sont également prévues dans le projet. D'après le contrat, les travaux devraient être terminés en février 2016. Il est aussi prévu d'installer de nouveaux équipements de stockage de carburant en vrac qui viendront augmenter la capacité de stockage de carburant pour véhicules et permettre pour la première fois le stockage de carburant aviation. D'après la Puissance administrante, les possibilités de développement offertes par la desserte aérienne devraient, à terme, permettre à l'île d'être financièrement indépendante, et donc de ne plus être tributaire du financement du Royaume-Uni et de l'Union européenne.

14. Le territoire compte environ 168 kilomètres de routes à revêtement dur (118 km à Sainte-Hélène, 40 km à Ascension et 10 km à Tristan da Cunha), et 30 kilomètres de pistes (20 km à Sainte-Hélène et 10 km à Tristan da Cunha).

15. Il y a deux stations de radio locales sur l'île de Sainte-Hélène, ainsi que des chaînes de télévision par satellite retransmises par voie terrestre. Il y a aussi une station de radio locale à Ascension, où l'on capte les émissions de télévision relayées depuis l'île de Sainte-Hélène. Ascension reçoit également les émissions des services audiovisuels des forces britanniques et de la télévision de l'armée américaine. Il y a une station de radio locale à Tristan da Cunha, qui reçoit par ailleurs les émissions de télévision et de radio des forces britanniques. À la fin du mois de novembre 2014, il y avait 1 240 abonnés à Internet sur l'île de Sainte-Hélène, et 348 sur celle de l'Ascension.

16. Sainte-Hélène a bénéficié de travaux de modernisation de son réseau d'électricité financés par le Ministère du développement international. De plus, l'énergie éolienne y est devenue une source d'énergie fiable. En avril 2014, la quantité d'énergie produite par éolienne a doublé, et 20 % de la demande d'électricité de l'île sont à présent satisfaits par l'énergie éolienne. Aux quelques installations de panneaux solaires qui génèrent un peu moins d'un pourcent de l'électricité de l'île, va venir s'ajouter une centrale solaire d'une puissance crête de 500 kilowatt, qui devrait être terminée en mars 2015.

17. Le Ministère du développement international finance également l'amélioration des équipements de collecte, de traitement et de distribution de l'eau, notamment l'acheminement d'eau traitée vers les habitations de Sandy Bay. Les arrangements institutionnels concernant les services d'utilité publique ont été modifiés le 1^{er} avril 2013. Le Gouvernement de Sainte-Hélène a cédé la distribution d'électricité et

d'eau, ainsi que l'évacuation des eaux usées, à une société anonyme qui, au départ, lui appartenait entièrement. On s'attache actuellement à améliorer les pratiques en matière de gestion des déchets, le but étant de se doter des infrastructures, dispositifs, systèmes et procédures nécessaires à la mise en place d'une stratégie durable de gestion des déchets solides à Sainte-Hélène. Les transformations comprennent l'installation d'infrastructures de gestion des déchets dangereux, dont un incinérateur conteneurisé et une structure réservée aux déchets dangereux, et la construction d'une déchetterie publique. Il est également prévu d'examiner le péril aviaire potentiel que la décharge représente pour le nouvel aéroport de l'île.

E. Banques et crédit

18. En décembre 2008, de nouveaux arrêtés sur les services financiers et le blanchiment d'argent sont entrés en vigueur. Ils visent à garantir que Sainte-Hélène respecte ses obligations internationales et à protéger les habitants de l'île contre les escroqueries financières.

19. La Bank of Saint Helena est l'unique entité bancaire. Le 31 mars 2013, le montant total des dépôts atteignait 68 millions de livres. L'actif net de la banque se montait à 4,9 millions de livres.

F. Tourisme

20. D'après la Puissance administrante et le Gouvernement de Sainte-Hélène, le nouvel aéroport constitue le meilleur moyen d'apporter de nouvelles perspectives économiques à l'île et d'y promouvoir le tourisme. On estime qu'à terme, jusqu'à 30 000 touristes pourraient visiter l'île chaque année et stimuler ainsi la croissance économique. Le territoire de l'île ne manque pas d'atouts pour attirer les visiteurs, notamment la beauté rude et sauvage de ses paysages, sa faune exceptionnelle et ses sites historiques uniques, tels que le tombeau de Napoléon. Parmi les 3 800 passagers qui sont arrivés sur l'île à bord du *Saint Helena* en 2013/14, environ 700 étaient des touristes. Six cent quinze autres visiteurs sont arrivés sur des yachts et plus de 3 200 sur des bateaux de croisière. On attend 2 000 touristes au cours de la première année où l'île sera accessible par avion, à partir de février 2016, et 7 700 en 2021.

IV. Situation sociale

A. Généralités

21. Après la décision, en 2002, d'octroyer de nouveau la citoyenneté britannique aux Saint-Héléniens, l'île a connu un exode; beaucoup d'adultes en âge de travailler ont quitté l'île, ce qui a provoqué un vieillissement de la population et une diminution du taux de natalité. Le recensement de 2008 montrait particulièrement bien ce phénomène, révélant que le nombre d'habitants était passé à 3 981, soit une baisse de 20 % depuis le recensement de 1998, avec de fortes diminutions parmi pratiquement tous les groupes d'âge en dessous de 55 ans. L'âge moyen de la population est passé de 33 ans en 1998 à 44 ans en 2008. Il n'y avait, en 2008, plus que 22 enfants pour 100 adultes en âge de travailler, contre 44 en 1987 et 32 en

1998. En ce qui concerne les inactifs, le nombre d'enfants a diminué de moitié, tandis que le nombre de personnes âgées a pratiquement doublé. En 2008, il y avait 26 personnes âgées de plus de 64 ans pour 100 adultes en âge de travailler, soit une augmentation de 53 %. Depuis le lancement du projet d'aéroport, cette tendance a commencé à s'inverser et les Saint-Héléniens sont de plus en plus nombreux à retourner habiter sur l'île pour tirer parti de l'amélioration du marché de l'emploi et de la création de débouchés économiques. La population totale est estimée à 4 595 habitants (chiffres de mars 2014), dont 4 100 Saint-Héléniens.

22. Au regard des critères internationaux, Sainte-Hélène est un territoire à revenu intermédiaire, qui présente peu de signes de réelle pauvreté matérielle. Mais même si le taux de pauvreté absolue est bas, les inégalités de revenus et la pauvreté liée au manque de perspectives économiques deviennent de plus en plus préoccupantes à mesure que l'économie se développe. Dans l'ensemble, les revenus ont nettement augmenté entre 2011 et 2013. En effet, le revenu médian a crû de 4,3 % (atteignant 6 760 livres) et le revenu moyen a grimpé de 10 % (atteignant 7 900 livres). Cependant, les personnes dont les revenus se situent entre le deuxième et le quatrième décile ont constaté une croissance faible, voire une baisse de leurs revenus réels. Donc, même si les inégalités de revenus sont toujours modérées par rapport à la moyenne mondiale, avec un coefficient de Gini de 26,5, elles ont augmenté par rapport à l'exercice 2011/12, où le coefficient était de 24,4.

23. Du fait du vieillissement de la population, il est de plus en plus nécessaire de consacrer d'importants crédits à un nouveau programme de prise en charge des personnes âgées. D'après le Royaume-Uni, en novembre 2014, 640 personnes touchaient une pension de base au taux applicable sur l'île et 152 personnes recevaient des prestations sociales liées à leur niveau de revenus. En décembre 2013, ces deux aides sociales ont été revalorisées compte tenu de la nouvelle norme de revenu minimum calculée sur la base d'un panier de produits essentiels considérés comme nécessaires pour assurer un niveau de vie minimum.

24. L'arrêté sur l'aide sociale à l'enfance est entré en vigueur en mars 2010. Le comité de protection de l'enfance de l'île, qui continue de se mettre en place, regroupe maintenant tous les organismes et organisations non gouvernementales concernés. Selon la Puissance administrante, il va continuer de renforcer la coopération et soutenir les initiatives de formation dans le domaine de la protection des enfants partout sur l'île.

25. En 2013, lors d'une visite à Sainte-Hélène et à Ascension, la Fondation Lucy Faithful a procédé à un examen de la situation en matière de protection de l'enfance afin d'évaluer les progrès accomplis et les améliorations à apporter. Les résultats de l'étude publiés en septembre 2013, en même temps qu'un résumé analytique, ont montré que des progrès avaient été réalisés et permis d'identifier les secteurs où il fallait encore agir. Plusieurs recommandations ont été formulées concernant notamment la lutte contre l'exploitation sexuelle des filles, le jugement par jury dans les affaires de sévices sexuels, l'utilisation de protocoles dans les enquêtes sur des infractions sexuelles, les mesures de traitement dans les prisons ou encore la mise en place de cercles de soutien et d'encadrement.

26. D'après la Puissance administrante, les recommandations figurant dans le rapport de la Fondation Lucy Faithful sont actuellement mises en application par les organismes compétents. Depuis le 1^{er} décembre 2014, le Gouvernement de Sainte-Hélène a établi une Direction de la protection en vue de protéger et d'aider les

enfants, les jeunes et les adultes vulnérables exposés à un risque ou victimes de maltraitance. Sainte-Hélène met au point des dispositifs de protection pour toute personne vulnérable, y compris les enfants. Ce travail est effectué par le comité de protection de l'enfance, qui rassemble des policiers, des éducateurs, du personnel médical et des représentants d'organisations non gouvernementales, et la nouvelle Direction de la protection. Le Gouvernement de Sainte-Hélène a confié à des professionnels de ces administrations la tâche d'améliorer le dispositif de protection, et de nouveaux fonds ont été débloqués pour former le personnel qui est en contact avec le public. La coopération entre administrations évolue de façon satisfaisante. Grâce à l'amélioration des procédures, davantage de cas d'infractions sexuelles commises sur la personne d'enfants et de jeunes ont été signalés, et il y a eu plus d'enquêtes et de poursuites. Du personnel plus qualifié est en cours de recrutement pour faire face à l'augmentation du nombre d'affaires signalées et rattraper le retard accumulé. Un programme de formation a été élaboré à l'intention de toutes les personnes qui travaillent auprès d'enfants, et des séances ont déjà été organisées sur les sujets suivants : amélioration de l'établissement des faits (notamment grâce à une nouvelle série de questions à poser lors des entretiens), notion de protection dans l'éducation et connaissance générale des questions de protection. Il existe également une campagne de sensibilisation sur l'exploitation sexuelle des enfants. La Puissance administrante reconnaît qu'il reste beaucoup à accomplir dans ces domaines. Une avocate de la Couronne, Sasha Wass, dirigera une enquête indépendante sur des allégations selon lesquelles plusieurs personnes seraient complices d'actes de maltraitance à l'égard d'enfants. Elle présentera son rapport au Gouvernement britannique à la mi-2015.

27. Il y a un centre hospitalier à Jamestown et trois dispensaires en zone rurale, ainsi que deux résidences médicalisées accueillant des personnes ayant des difficultés d'apprentissage et des déficiences physiques. Il existe également sur l'île un foyer pour les enfants et les jeunes ayant besoin de protection ainsi que deux logements réservés à des personnes vulnérables.

B. Emploi

28. Selon la Puissance administrante, en octobre 2014 le Gouvernement de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha employait 17 % de la population résidente, après avoir mené un programme de désinvestissement et de réduction des effectifs en vue de l'ouverture de son aéroport. Les autres principaux employeurs incluaient Basil Read (projet de construction de l'aéroport) et Solomon and Company (commerce de détail, transport et services financiers), tandis que le commerce, l'infrastructure (télécommunications, électricité et eau) et les services rassemblaient la majorité des emplois restants. Les secteurs de l'hébergement, de l'hôtellerie et de la production agricole gagnent en importance, mais il s'agit pour l'instant principalement d'entreprises individuelles, qui créent relativement peu d'emplois. À Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha, un salaire minimum de 2,30 livres par heure (soit environ 62 % du revenu médian) a été mis en place en juin 2013. De plus, le Gouvernement est sur le point d'adopter une nouvelle législation qui réglemente les conditions d'emploi et dont la première phase concerne les congés payés et les congés de maladie.

29. Un nombre considérable de Saint-Héléniens travaillent hors de l'île, en particulier sur l'île de l'Ascension, sur les îles Falkland (Malvinas)¹ ou au Royaume-Uni, avec des contrats de travailleurs non accompagnés, ce qui a de lourdes conséquences sociales et provoque l'éclatement des familles. En outre, selon la Puissance administrante, le départ de personnel qualifié pour des emplois mieux payés ailleurs oblige plusieurs secteurs à recruter de la main-d'œuvre étrangère.

30. La construction de l'aéroport, qui a débuté fin 2011, a entraîné une forte hausse de la demande de main-d'œuvre. En novembre 2014, 353 Saint-Héléniens travaillaient pour ce projet, soit directement, soit par l'intermédiaire de sous-traitants. Parmi eux, 70 étaient revenus de l'étranger dans ce dessein. En septembre 2014, 13 personnes seulement, soit 0,5 % de la population active, touchaient une indemnité de chômage, signe de l'absence d'une réserve de main-d'œuvre qui limite la croissance du secteur privé. Par ailleurs, étant donné la faiblesse avérée de la productivité, il serait possible de générer de la croissance économique en réalisant des gains de productivité grâce à l'investissement.

C. Éducation

31. L'enseignement est obligatoire et gratuit pour les enfants de 5 à 16 ans. Actuellement, quatre écoles sont ouvertes, dont trois écoles primaires (pour les élèves âgés de 3 à 11 ans) et une école secondaire (pour les élèves de 11 à 18 ans). À partir de 16 ans, les étudiants peuvent choisir de suivre un cursus d'enseignement général ou une formation professionnelle reconnus par le Royaume-Uni. Depuis septembre 2009, des cours à distance ont été inclus dans le programme de l'enseignement secondaire. La Direction de l'éducation et de l'emploi s'occupe aussi de la formation initiale et continue des collaborateurs des secteurs public et privé, par l'intermédiaire de son service de formation des adultes et de formation professionnelle. La qualité de l'enseignement à Sainte-Hélène commence à s'améliorer après une période de déclin progressif.

32. Il reste difficile de retenir le personnel qualifié et expérimenté, mais un plan et une formation sont désormais en place pour améliorer la qualité globale de l'enseignement grâce au développement professionnel.

33. En 2014, 49 % des élèves ont obtenu leur certificat d'études secondaires dans au moins cinq branches avec la note C ou une note supérieure, notamment en anglais et en mathématiques, contre 19 % en 2012. La qualité de l'enseignement primaire continue de s'améliorer, en particulier pour la lecture et l'écriture, où respectivement 60 % et 57 % des élèves ont atteint un niveau conforme aux normes du Royaume-Uni. Dans l'ensemble, cependant, le territoire accuse toujours un certain retard sur le Royaume-Uni dans l'enseignement primaire, en particulier en mathématiques.

¹ Un différend oppose les Gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni au sujet de la souveraineté des îles Falkland (Malvinas).

D. Environnement

34. Selon la Puissance administrante, l'isolement de Sainte-Hélène a favorisé l'apparition d'une faune et d'une flore terrestres et aquatiques d'une variété inhabituelle et extraordinaire. Sainte-Hélène a un fort taux d'endémisme et rassemble environ 30 % des espèces endémiques du Royaume-Uni et de ses territoires d'outre-mer. L'augmentation du nombre d'enquêtes de référence sur la biodiversité, qui permet de mieux connaître et comprendre les espèces, peut mener à la découverte de nouvelles espèces endémiques. Le patrimoine naturel et culturel de Sainte-Hélène est son principal atout et un élément clef du développement du secteur touristique, mais il a longtemps souffert d'un manque d'investissement. Sainte-Hélène est fortement tributaire des fonds extérieurs pour le financement de ses projets de protection de l'environnement. Fin 2013, l'île avait obtenu du fonds Darwin Plus cinq subventions d'un montant total de 297 217 livres, tandis qu'en 2014, trois de ses demandes ont été approuvées, pour un montant total de 519 316 livres.

35. La gestion des déchets reste un défi pour l'île. Il existe toutefois un projet de traitement des déchets solides nécessitant des investissements, qui doit apporter certaines améliorations. Actuellement, la plupart des déchets, composés aux deux tiers de métal, de verre et de déchets de cuisine, sont toujours déversés dans des décharges. Selon la Puissance administrante, le secteur privé aurait là une occasion de créer des entreprises de traitement et de recyclage des déchets.

36. La première législation relative à l'environnement verra le jour en 2015. Cependant, selon la Puissance administrante, il est nécessaire d'intensifier les activités de surveillance et de protection de l'environnement, ainsi que l'élaboration et l'application des règles adaptées, car d'une part l'environnement est un puissant argument de vente pour le tourisme et, d'autre part, les nouvelles infrastructures dans lesquelles il faudra investir pour développer le secteur touristique sont une menace pour l'environnement.

37. La stratégie relative à la biodiversité des territoires d'outre-mer est conçue pour permettre au Royaume-Uni et aux gouvernements de ses territoires d'outre-mer d'honorer leurs obligations internationales en matière de protection et d'exploitation durable de la biodiversité. En avril 2014, un rapport a été publié sur les activités actuelles et prévues qui sont soutenues par le Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales, le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth, le Ministère du développement international et son organe consultatif statutaire, le Comité conjoint pour la protection de la nature, dans chacun des domaines relevant de la stratégie. Il couvrait les activités menées dans divers territoires, notamment Anguilla, les Bermudes, les îles Vierges britanniques, les îles Caïmanes, les îles Falkland (Malvinas)¹, Gibraltar, Montserrat, l'île Pitcairn, Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha et les îles Turques et Caïques.

38. En avril 2014, le Royaume-Uni a soumis son cinquième rapport national à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Ce rapport contenait des informations sur les territoires d'outre-mer auxquels le champ d'application de la Convention avait été étendu, à savoir les îles Vierges britanniques, les îles Caïmanes, Gibraltar et Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha.

V. Île de l'Ascension

A. Statut constitutionnel et politique

39. Sur l'île de l'Ascension, le pouvoir exécutif est exercé par le Gouverneur de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha, qui nomme un administrateur résident relevant de son autorité. Le Gouverneur est assisté par le Conseil de l'île qui comprend sept membres élus et trois membres de droit (l'Administrateur, le Directeur des ressources et le Procureur général) qui n'ont pas le droit de vote. L'Administrateur actuel de l'île de l'Ascension, Marc Holland, a pris ses fonctions le 26 août 2014. Il représente le Gouverneur du territoire, dirige le Gouvernement de l'île et, en tant que membre de droit, remplace le Gouverneur à la présidence du conseil de l'île en son absence.

40. Les élections législatives ont lieu tous les trois ans. Les dernières ont eu lieu en octobre 2013. Toutes les personnes de plus de 18 ans inscrites sur les listes électorales ont le droit de voter. La Constitution de 2009 établit que le Gouverneur continue d'exercer le pouvoir législatif sur l'île, mais qu'il doit consulter le conseil de l'île avant d'élaborer une nouvelle loi. L'île de l'Ascension a sa propre législation, mais le droit du territoire de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha s'applique à condition de ne pas être contraire à la législation locale d'être adapté à la situation et sous réserve de modifications si les circonstances l'exigent.

41. Cinq agents de police de l'île de Sainte-Hélène sont détachés à plein temps sur l'île de l'Ascension, notamment un officier expérimenté ayant le grade d'inspecteur, qui relève du Directeur de la police de Sainte-Hélène. Le premier magistrat de l'île de Sainte-Hélène remplit aussi les fonctions de juge sur l'île de l'Ascension, assisté de quatre magistrats non professionnels. Le service d'aide juridique (Public Solicitor) de l'île de Sainte-Hélène fournit des conseils aux résidents avec le concours de cinq avocats non professionnels locaux.

42. En juin 2010, la Commission des limites du plateau continental a rejeté une demande d'extension du plateau continental au-delà de 200 milles marins soumise par le Royaume-Uni pour l'île de l'Ascension au titre de l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, au motif que la base volcanique sur laquelle se trouvait l'île de l'Ascension était trop étroite pour lui ouvrir droit à une extension du plateau continental.

B. Situation économique et sociale

43. Selon la Puissance administrante, tout le monde travaille sur l'île de l'Ascension. La plupart des services sont des services publics. Une société privée assure la distribution de l'eau et de l'électricité dans la majeure partie de l'île, la base militaire américaine pourvoyant elle-même à ses besoins. L'île n'exporte aucune marchandise et sa production alimentaire est faible. L'économie de l'île est relativement fragile et dépend des organismes de défense et de communication basés sur son territoire. En raison de la situation économique, la population a chuté à moins de 900 habitants. L'action publique est financée par les impôts sur les sociétés et les revenus, les impôts fonciers et les droits de douane. Les revenus engendrés couvrent les dépenses nécessaires pour fournir les services publics essentiels. Il faut continuellement investir dans les infrastructures de l'île et, dans le

même temps constituer des réserves de liquidités suffisantes. Grâce au financement du onzième Fonds européen de développement, le revêtement de huit kilomètres de routes principales a été refait. Des fonds ont servi à effectuer des travaux indispensables à la pointe de la jetée, à installer des équipements modernes de gestion des déchets et à poursuivre la réfection du revêtement des routes.

44. Des permis de pêche hauturière ont été vendus entre juin 2010 et janvier 2013. Au total, 170 permis ont été délivrés au cours de cette période, ce qui, selon la Puissance administrante, a grandement contribué à l'économie. La vente de permis a été suspendue en 2014, au moment où était menée une étude d'experts visant à élaborer une méthode de gestion grâce à laquelle les pouvoirs publics pourraient accroître leurs revenus en vendant des permis, améliorer la gestion des stocks de poissons, honorer leurs obligations internationales et préserver l'ensemble de la biodiversité. Un petit nombre de bateaux de pêche côtiers fournissent du poisson frais aux habitants de l'île. La pêche sportive continue de s'y développer, attirant plus de visiteurs chaque année.

45. Les services de santé sont dispensés par l'hôpital de Georgetown, qui est pleinement opérationnel. Lorsqu'il n'est pas possible de proposer un traitement sur place, les patients sont dirigés vers le Royaume-Uni. L'île compte deux salles de sport, situées sur les deux bases militaires, trois piscines et d'autres installations sportives, qui sont accessibles à tous les habitants et favorisent ainsi un mode de vie sain.

46. L'école de Two Boats dispense un enseignement à tous les enfants âgés de 3 à 16 ans, c'est-à-dire jusqu'au certificat général d'études secondaires du premier cycle. Un comité de protection de l'enfance est en place, dont les membres comprennent un travailleur social et des représentants de la police et des secteurs de la santé et de l'enseignement. Les enfants peuvent participer aux activités de plusieurs groupes et clubs extrascolaires. En 2014, un centre de loisirs a ouvert ses portes à Two Boats grâce à diverses sources de financement et à des bénévoles. Il est équipé pour de multiples activités (musique, sport, activités artistiques, cinéma, jeux).

C. Environnement

47. Dans le cinquième rapport national qu'il a soumis à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique en avril 2014 (voir par. 38), le Royaume-Uni a noté que la biodiversité ne jouait pas un rôle déterminant pour l'économie locale, si ce n'est pour la pêche en mer, la vente de permis constituant une source de revenus importante. L'île compte la deuxième population nicheuse de tortues vertes de l'océan Atlantique, ainsi que la plus importante population nicheuse de tortues de mer, toutes espèces confondues, des territoires d'outre-mer britanniques. À Ascension, la diversité biologique est fortement menacée par des espèces exotiques envahissantes, notamment des plantes et des mammifères qui ont été introduits sur l'île par l'homme.

48. Le Ministère de la protection de l'environnement continue d'élaborer des projets et en a mis en œuvre un certain nombre avec succès, notamment des programmes concernant les oiseaux de mer, les espèces envahissantes, les plantes endémiques, les crabes terrestres et la pêche. On compte parmi les partenaires de ces projets la Société royale pour la protection des oiseaux, l'Initiative Darwin, le

Programme pour l'environnement des territoires d'outre-mer et le Comité conjoint pour la protection de la nature. La création du parc national de Green Mountain a porté à six le nombre de réserves naturelles, qui permettent de protéger à la fois le milieu littoral et les oiseaux. Un Comité pour la protection de la biodiversité et des zones de pêche a été mis en place pour œuvrer avec le Ministère de la protection de l'environnement et d'autres parties prenantes à l'élaboration d'une loi sur la protection de la biodiversité et des zones de pêche de l'île. Un tourisme de niche se développe également dans ce secteur.

VI. Tristan da Cunha

A. Statut constitutionnel et politique

49. Le pouvoir exécutif est exercé par le Gouverneur de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha. Un administrateur résident est nommé par le Gouverneur et rend compte à celui-ci. L'Administrateur est assisté par le Conseil de l'île, qu'il préside et qui comprend également huit membres élus (dont le Chef du Conseil et au moins une femme) et trois membres nommés. Les élections ont lieu tous les trois ans. Tous les électeurs inscrits âgés d'au moins 18 ans peuvent voter. En vertu de la Constitution de 2009, le Gouverneur continue d'exercer l'autorité législative à Tristan da Cunha, mais il doit désormais consulter le Conseil de l'île avant de promulguer des lois.

50. Tristan da Cunha a sa propre législation, mais le droit du territoire de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha s'applique à condition de ne pas être contraire à la législation locale, d'être adapté à la situation et sous réserve de modifications si les circonstances l'exigent. En dernier recours, c'est la législation de l'Angleterre et du Pays de Galles qui s'applique. Un policier employé à plein temps et deux auxiliaires de police assurent le maintien de l'ordre. L'Administrateur remplit également la fonction de magistrat.

B. Situation économique et sociale

51. L'économie de Tristan da Cunha repose sur l'agriculture et la pêche de subsistance traditionnelles. La langouste, pêchée de manière écologiquement viable, est exportée vers les marchés australien, japonais et américain, ainsi que vers l'Union européenne. Une étape importante a été franchie en août 2014, lorsque l'Union européenne a décidé d'ouvrir son marché à la langouste de Tristan da Cunha.

52. Depuis 2007, Tristan da Cunha bénéficie de meilleurs moyens de télécommunication. Le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth s'acquitte des frais de location des lignes. Les services téléphoniques sont fiables et accessibles à tous les ménages. De nouvelles améliorations ont été apportées aux systèmes de télécommunication de l'île en 2011 et 2012. Les habitants ont maintenant accès à Internet grâce à un cybercafé et à un réseau Wi-Fi.

53. En 2009, le Conseil de l'île a établi des stratégies générales visant à garantir l'avenir de Tristan da Cunha sur le plan financier. Selon le Royaume-Uni, même en procédant à ces réformes, l'île sera très bientôt insolvable, à moins que ne soient

prises de nouvelles mesures draconiennes. En 2011, le budget de l'île a fait l'objet d'un examen approfondi et des règles strictes régissant les dépenses et la passation des marchés ont été mises en place. L'île prévoyait un excédent budgétaire en 2011, 2012, 2013 et 2014. Selon la Puissance administrante, un appui financier externe reste nécessaire à la réalisation des projets d'infrastructures. En 2014, le Ministère du développement international a approuvé un projet de construction et d'équipement d'un nouvel hôpital.

54. Le Ministère du développement international finance également les postes des médecins résidents. Pour renforcer les capacités de l'île, il finance aussi les postes d'un infirmier clinicien, d'un nouvel agent des finances, du conseiller pédagogique et du directeur des travaux publics. Le Ministère subventionne en outre une visite annuelle chez le dentiste et une visite biennale chez l'opticien, ainsi que des visites chez d'autres spécialistes selon que de besoin. Les fonctionnaires locaux pouvaient, depuis plusieurs années, suivre des formations en dehors de l'île (sur l'île de Man et en Afrique du Sud), mais, depuis 2012, le Ministère finance aussi des formations sur place. Ces formations, consacrées à la pêche, au tourisme, aux services postaux, aux travaux publics et aux technologies de l'information et des communications, ont été dispensées à l'ensemble de l'administration.

55. En général, les jeunes terminent leurs études à l'âge de 16 ans et travaillent ensuite dans la fonction publique ou le secteur de la pêche. Ils ne peuvent poursuivre leurs études qu'en quittant le territoire. Le personnel enseignant actuel est, de son propre aveu, mal formé. On compte actuellement deux enseignants en formation. En septembre 2009, un conseiller pédagogique bénéficiant d'un financement du Ministère du développement international s'est rendu sur l'île dans le cadre d'une mission de deux ans au cours de laquelle il a formé les enseignants locaux. Depuis, deux autres conseillers ont été nommés et on espère qu'un nouvel instituteur sera recruté en 2015.

C. Environnement

56. Tristan da Cunha mène à bien plusieurs projets de protection de l'environnement avec l'aide de partenaires, notamment la Société royale pour la protection des oiseaux. Les projets relevant du Programme pour l'environnement des territoires d'outre-mer visent notamment à chasser les espèces envahissantes des îles inhabitées de l'archipel de Tristan da Cunha et à étudier la possibilité d'éradiquer les rongeurs. Tristan da Cunha a adopté un plan d'action sur la biodiversité en vue de s'acquitter de ses obligations au titre de la Convention sur la diversité biologique. Ce plan a été mis à jour en 2012 et prolongé pour une période de cinq ans, jusqu'en 2017.

57. D'après le cinquième rapport national du Royaume-Uni à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (voir par. 38), les îles de l'archipel de Tristan da Cunha revêtent une grande importance sur le plan de la biodiversité mondiale. Les principales menaces contre la biodiversité comprennent les espèces envahissantes, la surpêche, la pêche illégale, l'isolement des îles et la rareté de leurs ressources. Étant donné que l'économie locale dépend en grande partie des revenus de la pêche de langoustes, tout problème rencontré dans cette activité aurait d'importantes répercussions pour les habitants.

VII. Relations avec les organisations et les partenaires internationaux

58. En tant que territoire non autonome du Royaume-Uni, Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha sont associés à l'Union européenne mais n'en font pas partie. Le territoire est membre du Forum de coopération des territoires de l'Atlantique Sud.

59. Depuis janvier 2014, le territoire est partenaire de l'Union européenne au titre de la décision du Conseil 2013/755/UE du 25 novembre 2013 relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne, qui a été approuvée en vue de s'éloigner de l'approche traditionnelle de coopération au développement pour s'orienter vers un partenariat réciproque favorisant le développement durable et promouvant les valeurs et les normes de l'Union européenne dans le reste du monde.

VIII. Statut futur du territoire

A. Position du gouvernement du territoire

60. Des informations sur l'évolution du statut politique et constitutionnel de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha figurent au chapitre I ci-dessus.

B. Position de la Puissance administrante

61. Le 10 octobre 2014, à la 5^e séance que la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) a tenue à la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, le représentant du Royaume-Uni a déclaré que le Gouvernement britannique entretenait avec ses territoires d'outre-mer des relations modernes fondées sur le partenariat, des valeurs communes et le droit du peuple de chaque territoire de décider s'il voulait demeurer britannique. Si le peuple d'un territoire choisissait de rester britannique, le Royaume-Uni maintiendrait et renforcerait les liens particuliers qu'il avait avec lui.

62. Le représentant du Royaume-Uni a ajouté que, depuis qu'il avait publié, en juin 2012, un livre blanc intitulé « The Overseas Territories: Security, Success and Sustainability » (Les territoires d'outre-mer : sécurité, succès et viabilité), son gouvernement coopérait étroitement avec les territoires en vue de renforcer encore ce partenariat. Son gouvernement avait l'éminente responsabilité de veiller à la sécurité et à la bonne gouvernance de ses territoires d'outre-mer. Le Royaume-Uni avait donné plus de poids à la réunion annuelle organisée avec les dirigeants des territoires en en faisant un conseil ministériel conjoint, qu'il avait expressément chargé de diriger l'examen et la mise en œuvre de la stratégie et des engagements énoncés dans le livre blanc.

63. À la troisième réunion du Conseil ministériel conjoint sur les territoires d'outre-mer, tenue à Londres les 2 et 3 décembre 2014, les dirigeants du Royaume-Uni et des territoires d'outre-mer se sont entendus sur le texte d'un communiqué contenant le passage ci-après, qui énonce leur position commune sur l'autodétermination :

Les peuples de tous les territoires ont le droit de disposer d'eux-mêmes. Le Royaume-Uni continuera d'appuyer les demandes de retrait de la liste des territoires non autonomes établie par l'ONU présentées par les territoires dont les résidents permanents souhaitent ce retrait. Les gouvernements des territoires sont responsables devant leur parlement de l'action qu'ils mènent dans le cadre de l'exercice des compétences décentralisées. Nous continuerons de coopérer pour mettre en place des instances gouvernementales et des institutions démocratiques offrant aux territoires la plus grande autonomie possible compte tenu des obligations qui incombent au Royaume-Uni au titre de sa responsabilité souveraine.

IX. Décision de l'Assemblée générale

64. Le 5 décembre 2014, l'Assemblée générale a adopté sans les mettre aux voix les résolutions 69/105 A et B, sur la base du rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux sur ses travaux de 2014 (A/69/23) et de la recommandation qu'avait formulée par la suite la Quatrième Commission. À la section IX de la résolution 69/105 B, qui concerne Sainte-Hélène, l'Assemblée générale :

a) Souligne l'importance de la Constitution du territoire de 2009 et du renforcement de la démocratie et de la conduite avisée des affaires publiques;

b) Prie la Puissance administrante d'aider le territoire à mener à bien ses activités de sensibilisation de la population, conformément à l'alinéa *b* de l'Article 73 de la Charte, et invite à cet égard les organismes compétents des Nations Unies à fournir une assistance à ce territoire s'il en fait la demande;

c) Prie la Puissance administrante et les organisations internationales compétentes de continuer de soutenir l'action menée par le Gouvernement du territoire pour régler les problèmes du développement socioéconomique de Sainte-Hélène.